

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LE SERVICE OUTRE-MER—LES BESOINS FINANCIERS DES FAMILLES

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre associé de la Défense nationale. Les familles des membres des Forces armées qui doivent déménager souvent engagent des dépenses spéciales liées, entre autres, à la recherche d'un emploi pour le conjoint, à l'admissibilité à l'assurance-chômage et aux fluctuations du taux de change du mark ouest-allemand, par exemple.

Le ministre peut-il nous dire ce que le gouvernement fait ou compte faire pour répondre aux besoins financiers particuliers des familles des membres des Forces canadiennes?

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, les membres des Forces canadiennes affectés outre-mer touchent déjà une prime de service extérieur. Ils bénéficient également d'une indemnité de vie chère indexée sur l'économie de la région d'affectation, d'une quote-part de loyer au moyen de laquelle le ministre subventionne les frais d'habitation et, dans le cas des personnes seules qui n'habitent pas sur la base, d'une indemnité de logement à l'extérieur.

Par suite de l'écart défavorable entre le mark et le dollar canadien, nous avons augmenté l'an passé l'indemnité des militaires qui louent un logement à l'extérieur de la base.

• (1450)

Nous analysons constamment les fluctuations des taux de change pour que le barème des indemnités reste juste et équitable.

* * *

LES CHEMINS DE FER

L'ÉTUDE SUR LE TRANSPORT FERROVIAIRE DES MARCHANDISES DANGEREUSES—LA PARUTION D'UN RAPPORT MINORITAIRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant des Transports qui pourrait bien être le premier ministre suppléant malheureusement. Les habitants de Toronto attendent toujours les résultats de l'étude sur le transport ferroviaire de marchandises dangereuses commandée à la suite de la quasi-catastrophe de Mississauga. Le rapport minoritaire que M. Harold Morrison vient de faire paraître aujourd'hui donne une idée du préjugé de la majorité du groupe de travail en faveur des sociétés ferroviaires puisqu'elle n'a pas recommandé une réduction de la vitesse des trains.

Je demande maintenant au ministre suppléant des Transports de divulguer ce rapport majoritaire et d'en profiter pour nous dire si l'on va réduire la vitesse des trains chargés de marchandises dangereuses qui traversent le Grand Toronto.

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, tous les députés déploieraient certes qu'un membre du comité divulgue la teneur

Questions orales

d'un rapport minoritaire avant le dépôt du rapport majoritaire chez le ministre concerné. Nous n'avons pas encore reçu le document en question, mais le député peut être assuré que lorsqu'il sera déposé, dans quelques semaines, si je ne m'abuse, le ministre s'en occupera comme il se doit et d'une façon qui satisfera la grande majorité à la Chambre.

LE RAPPORT MAJORITAIRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire parlementaire. Le gouvernement compte-t-il ne pas publier ce rapport jusqu'à ce qu'il ait tiré ses propres conclusions ou se rendra-t-il à ma demande en le communiquant dès qu'il l'aura reçu?

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, ce rapport sera traité comme tous les autres. Le ministre devra l'étudier avant de consulter lui-même ceux qu'il jugera bon de consulter. Il présentera une recommandation au Cabinet après quoi la Chambre en aura connaissance.

* * *

L'ÉNERGIE

LA MISE AU POINT D'UNE TECHNOLOGIE RELATIVE À L'HYDROGÈNE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, les ministres de l'Agriculture se rencontrent aujourd'hui pour examiner les conséquences tragiques d'une sécheresse qui passera à l'histoire. Comme en témoignent les questions posées cet après-midi, nous baignons en pleine controverse au sujet du détournement des eaux des Grands Lacs. Cela prouve les énormes dangers que présente l'effet de serre pour l'humanité si nous ne cessons pas d'employer des combustibles à base de carbone. Pourtant, depuis 1984, le gouvernement a réduit les dépenses au titre des combustibles de remplacement et des économies d'énergie. Il n'a pas encore répondu à la proposition de son comité consultatif, soit que le Canada assume le rôle de chef de file à l'échelle mondiale pour ce qui est de la mise au point d'une technologie relative à l'hydrogène.

Ma question s'adresse au ministre des Sciences et de la Technologie. Quand le gouvernement acceptera-t-il, pour donner suite à la proposition, de contribuer à la lutte contre l'effet de serre en mettant au point la technologie nécessaire pour remplacer le carbone par l'hydrogène? Quand corrigera-t-il l'erreur qu'il a commise en réduisant les dépenses au titre des combustibles de remplacement?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État (Sciences et Technologie): Monsieur le Président, comme d'habitude, le député ne fait que répondre aux mesures que le gouvernement a déjà prises dans certains de ces secteurs. Le premier ministre a soulevé la question au Sommet de Toronto, offrant que le Canada coordonne toutes les activités de gestion du patrimoine mondial.